

# Charte du recrutement



Le recrutement constitue un acte fondamental du management. Il s'agit d'un investissement au long cours qui engage la réputation et l'image de notre société. Il a une influence déterminante sur l'enrichissement des ressources humaines et ainsi participe fortement à la compétitivité durable de Clemessy sur ses marchés.

Notre objectif, à travers cette charte, est de formuler les règles de base à la fois déontologiques et méthodologiques qui doivent présider à la mise en oeuvre des processus de recrutement, de manière à favoriser l'efficacité tout en garantissant l'équité et le respect du principe de non-discrimination.

## ■ Favoriser la mobilité interne

Nous favorisons la mobilité et la promotion interne car il s'agit du moyen le plus sûr de fidélisation des « talents ».

Les offres sont diffusées en interne avant toute publication externe.

## ■ Etre réactif

Nous répondons à tous les candidats dans un délai maximum de 3 semaines.

Nous ne multiplions pas les entretiens (3 maximum à intervalles proches).

## ■ Anticiper et être réaliste

Nous sommes réalistes dans la définition des compétences recherchées, et anticipons nos besoins en recrutement.

## ■ Etre exemplaire

Notre attitude pendant l'entretien est un des éléments clés de l'image de l'entreprise. L'évaluation des candidats requiert écoute et disponibilité. Les smartphones et ordinateurs sont éteints.

## ■ Etre transparent

Nous nous engageons à donner au candidat toute information sur l'entreprise, son organisation, ses métiers et sa politique sociale. Il recevra des informations précises, claires et objectives sur le poste à pourvoir et son environnement.

## ■ Evaluer en binôme

Il est dangereux de se fier à un seul jugement, nos entretiens devront impliquer au moins 2 personnes. Idéalement, chaque candidat est co-validé par un binôme RH/Opérationnel.

## ■ Recruter sans discrimination

Nous nous engageons à recruter sans discrimination. Nos recrutements sont fondés sur la seule appréciation des compétences et qualités professionnelles. Nous excluons tous critères non professionnels, tels que la religion, l'âge, le sexe, les opinions politiques, l'origine ethnique, le handicap, l'appartenance syndicale...

La réglementation favorisant la diversité et l'égalité des chances est appliquée et promue.

## ■ Miser sur les jeunes diplômés : «aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années»...

## ■ Accompagner

Chaque nouvel embauché est accompagné par un parrain **engagé et motivé** qui facilitera son intégration dans l'entreprise et aidera à sa réussite professionnelle. Chaque fois que nécessaire, nous mettons en oeuvre des parcours de formation pour accompagner le nouvel embauché dans sa prise de poste. Un livret d'accueil lui est remis dès son arrivée.